



leplanning
familial

FICHE D'INFORMATIONS POUR LES FAMILLES, AMIS ET VOISINS DE VICTIMES DE VIOLENCE

La télévision, la radio nous informent d'une augmentation des violences conjugales et des violences contre les enfants.

VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE AGIR :

Si des voisins sont menacés, **appelez la police au 17 en cas d'urgence** ou le **3919 du lundi au vendredi de 9h à 19h**, numéro anonyme, gratuit et confidentiel ou contactez votre pharmacien le plus proche (Une femme qui va à la pharmacie pour signaler qu'elle est en danger ne sera pas verbalisée si elle n'a pas d'attestation).

Vous pouvez conseiller la personne victime :

- » Elle peut préparer un sac « d'évasion » chez un voisin ou un proche avec des copies de ses documents importants (livret de famille, carte d'identité/passeport...), le double des clés, quelques effets personnels.
- » Elle peut apprendre aux enfants à appeler la police au 17, à connaître leur adresse, à **composer le 119-Allô Enfance en Danger** ou à envoyer un **SMS au 114**.
- » Elle peut choisir un code avec ses enfants pour qu'ils se réfugient dans un lieu protégé.
- » Vous pouvez aussi choisir un code avec votre voisine afin de donner l'alerte en cas de crise.

PERSONNE NE DOIT ÊTRE FRAPPÉ, INSULTÉ, HUMILIÉ. C'EST NOTRE RÔLE À TOUTES ET TOUS D'Y VEILLER !